



Haute Vallée de la Nivelle

CHAMBRE DES COMPTES

17 JUL. 2003

D'AQUITAINE

Le 15 juillet 2003

SG/OLTG/EH

Monsieur Bernard GIRAL
Conseiller Maître à la Cour des
comptes
3, place des Grands hommes
BP 618

33006 BORDEAUX Cédex

Réf. : FP/GC/ROD-I 064 115996

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 23 juin 2003 dans lequel vous me faites part des observations définitives arrêtées par la Chambre régionale des comptes concernant l'examen de la gestion du SIVOM de la Haute Vallée de la Nivelle de 1996 jusqu'à la période la plus récente.

J'ai le plaisir de constater que les éléments de réponse que j'ai formulés dans mon courrier du 3 avril dernier ont été repris dans le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes.

En ce qui concerne la situation financière du syndicat, j'ai, dès mon élection en 2001, entrepris la renégociation des emprunts, opéré un rééquilibrage entre les tarifs des services publics de l'eau et de l'assainissement, appelé dans la mesure du possible des subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau sur des programmes d'investissement antérieurs.

Afin de pouvoir honorer les factures dans le délai réglementaire du délai de mandatement, le Conseil syndical, a adopté l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 230000 € à compter du 1er janvier 2003. Cette ouverture de crédit est aujourd'hui intégralement remboursée.

En outre, j'ai également pris bonne note des observations de la Chambre régionale des comptes portant sur l'imputation erronée des frais d'études. Le conseil syndical a délibéré dans ce sens le 24 juin 2003 et mes services ont ensuite procédé aux écritures de régularisation nécessaires.

Enfin, je constate que les divers recrutements au sein du SIVOM de la Haute Vallée de la Nivelle en vue d'assurer un meilleur suivi administratif et technique des travaux ont été également bien pris en compte.

En espérant que tous ces éléments permettront à la Chambre régionale des comptes de prendre acte d'une volonté d'assurer une meilleure gestion du SIVOM de la Haute Vallée de la Nivelle, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



La Présidente,

Christine BESSON

